

## AVIS AUX HABITANTS

Récemment, lors d'un passage des services de collecte, un agent d'Hygea a été blessé en manipulant un sac poubelle qui contenait des seringues usagées. Ce genre d'accident peut avoir de graves conséquences pour le personnel sur le terrain.

Afin d'éviter qu'un tel événement regrettable ne se reproduise à l'avenir, nous rappelons à l'ensemble de la population qu'il est strictement interdit de jeter les seringues usagées dans les sacs poubelles.



**Celles-ci doivent être déposées dans les Ecoparcs, soigneusement enfermées dans un récipient solide.**

De manière générale, nous vous rappelons que si vous souhaitez vous débarrasser d'objets tranchants ou coupants, veillez à les envelopper correctement avant de les déposer dans votre sac poubelle réglementaire. Prenez également des précautions lorsque vous déposez des boîtes de conserve dans le sac bleu (PMC) ; placez le couvercle à l'intérieur de la boîte.

Ces quelques recommandations, faciles à suivre, permettront certainement aux collecteurs de travailler en confiance et en toute sécurité.

Merci pour vos efforts de tri.

Pour plus d'informations, contactez HYGEA au 065/87.90.90 - [hygea@hygea.be](mailto:hygea@hygea.be), ou surfez sur : [www.hygea.be](http://www.hygea.be).